



**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
**Mohamed LAQHILA**  
**Député des Bouches du Rhône**

**METROPOLE-DEPARTEMENT : NON A LA FUSION ! OUI A LA**  
**SUPPRESSION !**

Si l'annonce le mois dernier de la fusion entre notre département et la métropole Aix-Marseille-Provence semblait aller dans le bon sens, je pense néanmoins qu'il **faut aller encore plus loin et supprimer purement et simplement la Métropole et le département des Bouches du Rhône pour créer une seule et unique entité nouvelle.**

Alors que je me suis rapidement saisi du sujet pour interpeller le Gouvernement sur les modalités de mise en œuvre de ce projet de fusion, j'ai cependant toujours préconisé une rationalisation plus poussée de nos institutions.

Dans mon rapport spécial consacré à la cohésion des territoires je pointais également du doigt les trop nombreuses strates administratives dans notre pays.

Le schéma actuel de notre organisation territoriale n'est pas satisfaisant et face à des enjeux nouveaux, il n'est plus adapté et je suis d'avis que cette nouvelle structure englobe **tous les territoires autour d'un projet commun.**

Je persiste et signe : il faut **simplifier et mutualiser les compétences des territoires pour des raisons évidentes de baisse des dépenses, de modernité et de compétitivité.**

Et cela ne passera que par la suppression de la métropole, la suppression du département, pour bâtir une structure nouvelle et adaptée à tous les territoires de la région.

Mes équipes et moi-même sommes en train de réfléchir au sujet, et je vais très prochainement organiser des rencontres avec tous les acteurs du territoire pour recueillir les avis et les propositions des élus locaux, mais également des administrations publiques et des représentants de l'Etat.

De nombreuses pistes de réflexion relatives au mode de gouvernance, au type de scrutin ou encore au nombre d'élus que compterait cette nouvelle entité sont dans les dossiers.

**Mais ce n'est que de la concertation de toutes et tous qu'émergera un vrai projet, un projet viable, un projet commun qui prendra en compte les spécificités de chaque territoire dans l'intérêt général de notre région et de ses administrés.**

**Mohamed LAQHILA**  
**Député des Bouches du Rhône**